

Observations sur quelques vers de la farce de Maître Pierre Patelin.

Par

Kr. Nyrop.

(Présenté à la séance du 19 octobre 1900.)

On possède de la farce de maître Pierre Patelin trois éditions commentées¹⁾ dont aucune n'est satisfaisante: les éditeurs n'ont pas établi le texte d'une manière scientifique, et leur commentaire laisse généralement beaucoup à désirer. Dans les notes suivantes, préparées en vue d'une nouvelle édition qui doit s'adresser en même temps aux savants et au grand public, je présente quelques observations sur une trentaine de vers, choisis au hasard. On verra que j'ai essayé d'expliquer non seulement les passages intéressants au point de vue philologique, mais aussi tout ce qui a trait aux mœurs et à la vie intime.

¹⁾ *Maistre Pierre Patelin, texte revu sur les manuscrits et les plus anciennes éditions avec une introduction et des notes*, par F. GÉNIN. Paris, 1854. — *Recueil de farces, soties et moralités du XV^e siècle*, p. p. P. L. JACOB, bibliophile. Paris, 1859, P. 1—116. — *Le théâtre français avant la Renaissance (1450—1550). Mystères, moralités et farces*, p. p. M. ÉD. FOURNIER. Paris, 1872. P. 86—111. — De ces éditions, la plus décriée, celle de Génin, est généralement la meilleure, tandis que celle de Lacroix fourmille de fautes de toute espèce; celle de Fournier se contente ordinairement de reproduire le texte et les notes de Lacroix.

Mon commentaire dépasse peut-être les proportions d'une annotation ordinaire, mais dans un chef-d'œuvre tel que Patelin, chaque détail mérite d'être élucidé abondamment et minutieusement.

V. 94. — *Allez! n'oubliez pas à boire*

Se vous trouvez Martin Garant.

Trouver Martin Garant est une circonlocution à mots couverts pour dire trouver quelqu'un qui se porte garant de vous. *Martin Garant* est ainsi, au point de vue philologique, un proche parent de *Jacques Déloge*, *Jean de l'Houssine*, *Monsieur Jordonne*, *Marie Jordonne*, *Monsieur Dufour*, *Monsieur de Crac*, *Madame la Ressource*, *Madame Deficit*, *le Marquis d'Argencourt*, etc. De telles expressions ont de tous temps été très employées en français. Les exemples en fourmillent; citons en quelques-uns :

Il est logé au Plat d'argent,

Ou se tient son train et sa court

Avec le seigneur d'Argent Court.

(PICOT ET NYROP, *Nouveau Recueil de farces*, p. 215.)

D'autres y en avoit aussi,

Qui aymoient bien besoigne faicte,

Et estoient, de franc cueur transi,

A l'abbé de Sainte Souffrette.

(VILLON, *Œuvres complètes*, p. p. P. Jannet, p. 212.)

Et ce mesme jour, sur la brune,

Fut oy, sans aller plus loingz,

Quelq'un qui nous en bailla d'une, —

Maistre Mathieu de Hoche prune.

(COQUILLART, *Œuvres*. p. p. Ch. d'Héricault, II, 134.)

Quand Coquillard parle du *temps Boniface* (l. c. I, 182), il fait allusion, non seulement au règne du pape Boniface VIII, mais aussi et surtout, avec un jeu de mots sur *bonne face*, aux temps heureux de l'âge d'or.

Ajoutons un exemple curieux, tout récent. Dans l'argot moderne de Paris, pour ridiculiser une «répondeuse», on l'appelle *Rébecca*. L. Rigaud¹⁾ cite la phrase: «Voyez un peu cette Rébecca, si elle taira son bec». Pourquoi *Rébecca*? on voit facilement que ce nom a été regardé, par étymologie populaire, comme un dérivé de *rebéquer*.

Si M. Garant s'appelle *Martin* de son petit nom, c'est qu'il a profité de la popularité dont jouissait, on ne sait pas bien pourquoi, ce nom; on le retrouve dans beaucoup d'expressions plus ou moins proverbiales, dont voici quelques exemples:

Pourtant ne suis pas assuffy,

Il faut chanter d'autre Martin.

(GREBAN, *Mystère de la Passion*, v. 19682—83.)

J'estoie et le prestre et Martin.

(*L'amant rendu cordelier*, v. 646.)

L'un gauldissez, l'autre gallez,

Puis chez Gaultier, puis chez Martin,

Autant de soir que de matin.

(JACOB, *Recueil de farces*, p. 238.)

«Le meschant alloit tous les jours soupper chez Gautier, chez Martin, avec cestuy-cy, avec cestuy-là, pour mieux lescher le cul à sa vilaine!»

(*Anc. théâtre français*, VII, 101.)

Le Roux cite dans son *Dictionnaire comique* les deux proverbes: «Il y a plusieurs ânes à la foire qui s'appellent Martin» et «On ne dit guères Martin, qu'il n'y ait de l'âne». Rappelons enfin l'expression *Martin bâton* (voir MONTAIGLON, *Recueil VI*, 175):

Dans la *Ballade des Escoutans*, attribuée à tort à Villon, on lit:

Lendemain, m'aloye enquerant

Pour rencontrer *Martin Gallant*.

(VILLON, *Œuvres complètes*, p. p. P. Jannet, p. 185.)

¹⁾ *Dictionnaire d'argot moderne*. 2^e éd. Paris, 1888.

Il y a probablement une faute dans le dernier vers; c'est *Martin Garant* qu'il faut lire.

Dans la langue moderne on ne connaît plus *M. Martin Garant*; on se sert d'autres expressions. Comp.: «Mais est-ce vous qui payerez l'écot? Vous savez que *Jérôme Crédit* est mort» (P. MÉRIMÉE, *Chronique du règne de Charles IX*).

V. 96. — Hé dieux! Quel marchand ...?

Pleust or à Dieu qu'il n'y veist goutte.

Comment comprendre ces vers? Je pense que Guillemette veut d'abord exprimer son peu de confiance en l'entreprise de son mari: Quel marchand serait assez sot pour ...; puis, subitement, elle se mord la langue: Qui sait, il se pourrait pourtant qu'il y en eût un, et plutôt à Dieu qu'il n'eût pas l'œil ouvert.

V. 230. — Dieu sera

Payé des premiers, c'est raison:

Vecy ung denier, ne faisons

Rien qui soit, où Dieu ne se nomme.

Ces vers se retrouvent presque textuellement dans *Le nouveau Patelin*:

Il convient bailler (c'est raison)

Le denier à Dieu: ne faisons

Marché de quoy Dieu n'ait sa part.

(JACOB, *Recueil de farces*, p. 141—142.)

Il s'agit du *denier à Dieu*¹⁾ (comp. v. 394), légère contribution qui se payait autrefois sur tous les marchés et engagements. Il paraît que, une fois le denier à Dieu donné et accepté, le prix ne pouvait plus ni monter ni descendre, et le marché était irrévocable. Charles d'Orléans dit dans un de ses rondeaux:

¹⁾ On disait en latin *denarius Dei*, *denarius sancti spiritus* ou *denarius sanctus* (voir Ducange), en moyen bas-allemand *godesgelt* ou *godespennink* (voir Schiller et Lübber) et en vieux danois *gudspenning* (voir Kalkar).

Qui du marché le denier à Dieu prent,
Il ne peut plus mectre rabat ne creue.

Aussi le *denier Dieu* avait-il pris la signification de marché conclu :

Se tu prans femme qui soit riche,
C'est le denier Dieu et la briche
D'avoir des reprocues souvent.

(E. DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, IX, v. 1755—57.)

On ne gardait pas le denier à Dieu, il fallait le donner aux pauvres. En 1365, Charles V ordonna «que les deniers à Dieu, provenant des marchés conclus en la ville et cité de Baïeux, en ce comprins les forsbourgs, seroyent recueillis par les religieux de l'hostel-Dieu, pour estre employés au prouffit et entretenement des poures malades». Il y avait sur le marché, derrière la chapelle St.-Michel, un tronc particulier pour mettre les deniers à Dieu. En 1484, on publia des monitoires contre ceux qui avaient brisé ce tronc pour en voler le contenu¹⁾.

Dans la 28^e des *Escraignes Dijonnoises* de DES ACCORDS, à propos d'un marché de vins, un liard est mis sur table, «pour le denier à Dieu, qui incontinent accepté par l'un des vendeurs est donné à un pauvre». Éd. Fournier, à qui nous devons cette dernière citation, remarque justement: «Guillaume ne tient pas compte du pieux usage, il empoche le denier, ce qui dégage d'autant la conscience de Patelin qui vient le voler».

V. 268. — *Prenez là! nous les aulneron.*

Le drapier dit évidemment à Patelin: «Aidez-moi maintenant; prenez-là, tenez un bout du drap, moi je tiendrai l'autre, et nous aulnerons ensemble les six aunes qu'il vous faut».

Génin et Lacroix ont compris le vers tout autrement; pour eux, *la* est un pronom qui se réfère à l'aune que Patelin

¹⁾ F. PLUQUET, *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement*. Caen, 1829. P. 277.

doit présenter au drapier! C'est une supposition toute gratuite et assez invraisemblable. Pourquoi le drapier présenterait-il son aune à Patelin, puisqu'il mesure lui-même?

V. 272. — *Aulneray je arrière?*

Nenny, ce n'est qu'une longaigne.

A propos de *longaigne* Lacroix remarque: «Génin n'a pas compris ce mot, qu'il traduit par perte de temps! Il s'agit ici du chef de la pièce de drap, ou de la lisière; Pathelin veut dire que le Drapier lui offre ce qui ne vaut rien». Cette explication, acceptée par Godefroy, me paraît impossible; le sens que Lacroix attribue au vers 273 jure avec tout ce qui précède (voir surtout v. 191 ss.) et avec le reste de la réplique.

Génin a très bien deviné le sens de la réponse de Patelin, mais il se trompe évidemment quand il veut revendiquer, pour tout de bon, le sens de longueur exagérée à *longaigne*, et l'exemple cité à l'appui:

Ja ne vous lerroie bouter,

Vostre longaigne de boiel,

(MONTAIGLON et RAYNAUD, *Recueil de fabliaux*, III, 70.)

ne prouve rien. Au contraire, *longaigne* a ici sa signification ordinaire qui était latrines ou excréments¹⁾.

Il faut admettre que dans le vers de Patelin *longaigne* n'est qu'une substitution; nous avons ici affaire à une expression à mots couverts. Au lieu de dire tout simplement: «Vous n'avez pas besoin d'auner en arrière, cela prendrait trop de temps, cela serait trop *long*», le gai avocassier, qui aime la langue verte et les expressions burlesques et crues, se sert d'une circonlocution pour faire rire le drapier, et il remplace *long* par le mot trivial *longaigne*.

L'envie de substituer au mot propre un autre mot qui offre quelque ressemblance de son, est caractéristique du langage

¹⁾ Comp. *Romania*, XXI, 406; XXII, 612. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVII, 317.

populaire et plaisant. Parfois, on se sert de telles circonlocutions dans un but euphémistique; c'est ainsi qu'il est dit d'une femme des *Cent nouvelles nouvelles* qu'elle «estoit tout oultre de la confrarie de la houlette» (nouv. 92) pour ne pas dire franchement qu'elle était *une houlière*. Mais, ordinairement on n'a d'autre but que de donner à son langage un caractère badin, on veut surprendre ou faire rire en se servant de substitutions inattendues plus ou moins grotesques. Rappelons, pour l'ancienne langue, le proverbe qui dit que *le monde va toujours à l'empire* (pour dire qu'il *s'empire* toujours); comp. aussi les vers suivants:

Jamais n'en seroient lassez,
 Tant qu'ilz font bien par leur parole
 Croire bonne femme estre fole,
 Et la bonne par leur parler
 Font ilz bien en l'empire aler.

(E. DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, IX, p. 285.)

Pour le parler vulgaire moderne, on peut citer les locutions *être sous les drapeaux* pour *être sous les draps*, *être couché*, *vice-Versailles*, pour *vice-versa*²⁾, *manger des oubliés* pour *oublier*, *vendre des guignes*, pour *guigner*; comp. aussi les dictions *belge comme une oie*, pour *bête comme une oie*, et *fort comme un Turkenos* (c'est à dire comme un habitant de Turcoing), pour *fort comme un Turc*³⁾.

Ces substitutions grotesques se rencontrent dans toutes les langues. On dit, par exemple, en italien: *mangiar l'allodola* (pour *dar lodi*, *compiacersi di lodi*), *tu crudele e io tiranno*⁴⁾, *dar l'erba cassia* (pour *cacciare*); en espagnol, *vamos á la*

¹⁾ On trouvera d'autres exemples de cette locution dans AD. TOBLER, *Ver-mischte Beiträge zur franz. Grammatik*, II, 198.

²⁾ RIGAUD, *Dictionnaire d'argot moderne*.

³⁾ *Mélusine*, IV, 522.

⁴⁾ «Suole dirsi, parlando di carne dura ... con un doppio giuoco di parole tra *crudo* e *crudele*, *tirare* e *tiranno*» (Frizzi, *Dizionario dei frizzetti popolari fiorentini*. Città di Castello, 1890. P. 245.)

comedia (pour *à comer*), *más me gustan los tomates que los dátiles*¹⁾ (pour *más me gusta tomar que dar*); en allemand *mehr Glück als Ferdinand* (pour *Verstand*). J'ai entendu en danois: *hvorledes er geværet* (pour *vejret*) *idag?*

V. 323. —

Vostre feu pere,

En passant, huchoit bien: Compere!

Ou: Que dis-tu? ou: Que fais-tu?

Que fais-tu? signifie évidemment: comment vas-tu? Cet emploi du verbe *faire* est, je crois, assez rare; en voici quelques autres exemples: Il entre a l'oustel, . . . et demande comment elle le fait. Et la chamberière qui la garde lui répond que elle est trop malade (*Quinze joies de mariage*, p. p. Tulou, p. 38). *Que faictes vous, Madame m'amie? — Mon amy, fait el, je suy trop malade* (ib. p. 39). On le trouve encore dans Mme de Sévigné: «Vous croyez que je devine ce que vous faites; mais j'y prends trop d'intérêt, et à votre santé, et à l'état de votre esprit, pour n'en savoir que ce que je m'imagine. (Lettre du 13 mars 1671).

On sait que cet emploi du verbe *faire* se retrouve en anglais (*how do you do?*), en allemand (*was machen Sie?* vieillie), en roumain (*ce mai faci?*), etc.

V. 340. — *Pleust à Dieu qu'il ne fist que courre,
Sans cesser, jusque à fin de paye!
Saint Jehan! il feroit plus de voye,
Qu'il n'y a jusque à Pampelune.*

Dans de telles expressions, le choix du nom de lieu dépend ordinairement de la mesure du vers et de la rime; comp. le v. 1199, où Patelin jure par *Nostre Dame de Boulogne*, parce que l'auteur a besoin d'une rime en *-ogne*²⁾. En voici quelques autres exemples:

¹⁾ SBARBI, *Florilegio de refranes y modismos*. Madrid, 1873. P. 97.

²⁾ Sur un cas analogue dans les chansons de geste, voir ma *Storia dell'epopea francese nel medio evo*. Firenze, 1886. P. 55.

Par Dieu! j'ay le plus faulx vilain
Qui soit jusqu'au fleuve Jourdain.

(MONTAIGLON, *Recueil*, III, 262.)

Ou m'envoyés à ces nobles atours
La plus belle qui soit d'icy à Tours.

(*ib.*, XII, 58.)

Le prescheur:

Car il est escript en la Bible
Undecimo libro Regum.

Le cuisinier:

Il n'y a d'icy en Arragon
Un plus fort yvroigne qu'il est.

(*Ancien théâtre français*, II, 12.)

M. Gaston Paris a récemment cité un autre exemple assez curieux de notre phénomène, tiré de la *Romance Mauresque* de Victor Hugo:

Pour le trouver en campagne
Il traverserait l'Espagne
De Figuère à Sétuval.
L'un des deux mourrait sans doute.
En ce moment sur la route
Il passe un homme à cheval.

Sétuval n'est pas en Espagne; c'est une ville portugaise près de Lisbonne, et elle ne doit évidemment d'être mentionnée qu'à la rime avec cheval¹⁾.

Il faut juger de la même manière un vers de Villon dans la dernière ballade du *Grand Testament*:

Et ie croy bien que pas n'en ment,
Car chassé fut comme vng soullon
De ses amours hayneusement,
Tant que, d'icy à Roussillon,

¹⁾ *Revue d'histoire littéraire*, VI, 339.

Brosses n'y a ne brossillon,
 Qui n'eust, ce dit il sans mentir,
 Ung lambeau de son cotillon,
 Quant de ce monde vout partir.

M. Longnon croit pouvoir affirmer qu'il s'agit ici de Rousillon en Dauphiné parce qu'il appartenait au duc de Bourbon, l'un des protecteurs de Villon. C'est très peu probable; Rousillon est un pur remplissage, dû aux exigences de la rime qui demandait une ville en *-on*.

Du reste, dans le vers de notre farce, il se pourrait que *Pampelune*, qui est le premier des deux mots rimants, ne fût pas une pure cheville: le nom de cette ville s'employait autrefois pour désigner le pays des fous. Dans *La comédie des proverbes*, le capitaine dit au docteur Thesaurus: «Si tu n'avais la caboche bien faite, tu serois déjà à Pampelune» (*Ancien th. français*, IX, 37). Rappelons aussi que sur le titre de la sixième édition du *Dictionnaire comique* de Le Roux (1786), le lieu de publication (Paris) est indiqué comme Pampelune (voir Brunet et Quérard). Cet emploi curieux est probablement dû à une sorte d'étymologie populaire: on a regardé *Pampelune* comme un composé de *lune*, et l'opinion populaire attribuait à la lune une forte influence sur les maladies mentales; rappelons le lunatique de l'Évangile.

Voici quelques passages qui montrent le sens spécial attaché en français au mot *lune* et à ses dérivés¹⁾: Il tient un quartier de la lune, car il dit des motz aulcunesfoiz que n'ont ne chef ne queue (*Jehan de Paris*, p. p. A. de Montaiglon, p. 61). Ne vous avois-je pas bien dit, qu'il avoit la teste lunatique et qu'il tenoit du fol (*ib.*, p. 94).

¹⁾ Il est superflu de faire remarquer que *luna* offre un pareil développement sémasiologique dans les autres langues modernes: esp. *tener lunas*, ital. *aver le lune*, allem. *laune*, dan. *lune*, angl. *lunacy*, etc.

Huet, je te tien pour lunage

De ceci dire.

(*Miracles de Notre Dame*, no. XXX, v. 625.)

Parlez tout doulx, car il tient de la lune,

Et a la teste massive de grillons.

(*Ancien théâtre français*, III, 258.)

Et taisez-vous, le grant diable y puist estre!

Il est luneau, vous le ferez troubler.

(*ib.*, III, 259.)

Le Roux remarqué: «Avoir la lune dans la tête ou un quart de la lune, signifie, être un peu fou ou léger» (*Dictionnaire comique*). On se sert dans la langue actuelle des locutions *avoir des lunes*, *être dans sa bonne* (ou *mauvaise*) *lune*. Pour dire folie ou sottise, P. Verlaine a même inventé le mot *lunerie*. «Farce détestable ou service cru rendu, écrit-il dans une lettre au poète Kahn, je me perds en conjectures à propos d'une telle lunerie»¹⁾.

V. 389. —

C'est ung Guillaume,

Qui a surnom de Joceaume.

Voici ce que dit Estienne Pasquier du nom de *Guillaume*: «Nous auons deux noms, desquels nous baptizons en commun propos ceux qu'estimons de peu d'effet, les nommans *Jeans* ou *Guillaumes*. Dont soit cela prouenu, ie m'en rapporte à ce qui en est»²⁾. Au sens de sot, niais, Guillaume revient au v. 772:

Et tient il les gens pour Guillaumes.

C'est aussi de ce nom que Jodelle a baptisé le «bon lourdaud», le mari de sa comédie *L'Eugène*. En parlant d'Alix, Arnauld dit:

¹⁾ Ch. Donos, *P. Verlaine intime*. Paris, 1898. P. 157.

²⁾ *Recherches de la France*. Livre VIII, chap. 49.

Elle estoit avec un Guillaume,
Ainsi là dedans on l'appelle,
Et autrement le mary d'elle.

(Acte III, sc. 1.)

Rappelons, encore la locution: *C'est à Guillaume*, c. à. d. à d'autres, c'est de la graine de niais. Dans le *Mystère de la Passion* de Greban, le bon larron dit (v. 23684 ss.):

N'y a que nous recommander
A Dieu, qu'il nous veille garder
Nostre part en son hault royaume,

et le mauvais larron lui répond:

Ouy, ouy, c'est à Guillaume;
Vous en irez regner aillieurs.

Reste maintenant à expliquer pourquoi Guillaume a été employé comme appellatif au sens de sot. C'est peut-être dû à un simple hasard; on a dit un *Guillaume*, comme on disait un *Jean* (*Jean Farine*, *jean-bête*, *jean-fesse*, *jean-foutre*, *Jean de Nivelles*, *Jean lorgneur*), un *Jeanin*, un *Jeanot* (imbécile, mari trompé), un *Michel* (*miché*), un *Jacquot*, ce sont là des noms très communs. Mais il se peut aussi qu'il y ait dans l'emploi particulier de Guillaume l'effet d'une influence de l'ancien verbe *guiller* (tromper). A cause de la ressemblance phonétique, l'instinct populaire a dû voir dans ce verbe le primitif de *Guillaume* qui doit alors s'expliquer comme celui qui a été *guillé*: nomen—omen! On pourra de la même manière expliquer l'emploi métaphorique de *Nicolas*, *Nicodème* (imbécile) et de *Lambin* (trafnard) comme dû à l'influence de *nigaud* et de *lent*. Beaucoup de saints doivent leur culte populaire à de pareils rapprochements fautifs: *St. Acaire* guérit l'humeur des femmes *acariâtres*; *St. Ouen* guérit les sourds, ceux qui ne peuvent pas *ouïr*; *St. Mammard* est invoqué contre les maladies des *mannelles*; *St. Mammaire* est le patron des nourrices

(influence de l'adjectif *mammaire*); *St. Eutrope* est le médecin des *hydropiques*, etc. etc.¹⁾.

V. 427. — *C'estes vous, fais je tout craché.*

L'emploi métaphorique du verbe *cracher* pour exprimer une forte ressemblance se rencontre souvent: Velà le Maître tout craché (CYRANO DE BERGERAC, *Le pedant joué*, IV, sc. 8). Le velà tout craché comme on nous l'a figuré (MOLIÈRE, *Le médecin malgré lui*, I, sc. 5). Frère, dit l'un, vous ne sçauriez faire, Que cet enfant ne soit vous tout craché (LA FONTAINE, *Les deux amis*). On dit encore dans la langue moderne: *C'est son portrait tout craché*, et la même métaphore est très générale dans les patois: *Che san pere tou recoupi*²⁾; *C'est lui tout récopillé*³⁾. On la trouve aussi hors de la France.

En Italie on dit: *È tutto lui nato e sputato. È il babbo nato e sputato. È un birbante nato e sputato. Egli par suo padre pretto e sputato.* Pour les dialectes, on peut citer: *El xe lu spua*⁴⁾. *Parêir tot lo spudà, ou cagà e spudà*⁵⁾.

En Portugal: *Escarrado e pintado. E elle (em pessoa) escripto e escarrado.*

En Angleterre: *He is as like you as if he had been spit out of your own mouth, as the saying is* (Smollet, P. Pickle). *She is as like her husband as if she were spit out of his mouth* (Swift, Polite conversation). *He is the very spit of his father* (Muret).

M. G. Paris a soutenu que cette métaphore a son origine dans la ressemblance de deux crachats⁶⁾. Il me paraît très

¹⁾ On trouvera dans *Mélusine* IV, 505 et V, 63 beaucoup d'autres exemples de pareilles étymologies populaires; comp. aussi ma *Grammaire historique* §§ 528—530.

²⁾ C. JORET, *Essai sur le patois normand du Bessin*. Paris, 1881. P. 155. Cf. *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, V, 54—55.

³⁾ J. E. DECORDE, *Dictionnaire du patois des pays de Bray*. Paris, 1852.

⁴⁾ BOERIO, *Dizionario del dialetto veneziano*. Venezia, 1867.

⁵⁾ CORONEDI BERTI, *Vocabolario bolognese italiano*. Bologna, 1869—1872.

⁶⁾ *Romania*, X, 626.

difficile, pour ne pas dire impossible, d'aquiescer à cette explication. Pour l'appuyer, M. P. ajoute qu'on dit plus agréablement: Ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Sans doute, mais cette locution n'a absolument rien à voir avec la nôtre, qui présente un emploi particulier du verbe cracher, et dont aucune forme ne parle de «crachats» comme terme de comparaison¹⁾.

Cracher est évidemment, comme il ressort aussi des exemples anglais, une métaphore burlesque pour produire, créer²⁾. «C'est son père tout craché» est une expression abrégée qui signifie: il ressemble à son père, comme s'il l'avait craché de sa bouche. Dans la langue verte moderne, ce verbe n'a pas même paru assez expressif, et on l'a remplacé par un autre encore plus drastique, en disant: *c'est son portrait tout chié*, ou *c'est lui tout chié*³⁾. Nous avons déjà vu qu'on se sert en bolonais de la même expression.

Une troisième métaphore s'emploie en danois, où l'on dit: *Han ligner ham, som om han var snydt ud af næsen på ham* (il lui ressemble comme s'il l'avait mouché de son nez)⁴⁾.

V. 491. — *Il viendra: nous ne gardons l'heure.*

Ni Génin ni Lacroix n'ont essayé d'expliquer ce vers, et il est évident que Fournier ne l'a pas compris; il traduit: «il passe l'heure», ce qui ne donne aucun sens.

Voici d'abord quelques citations qui renseigneront sur la signification de l'ancienne locution curieuse *ne garder l'heure*; nous nous occuperons ensuite de son origine:

¹⁾ M. Paris renvoie aussi aux vers 154 ss. de Patelin, mais ces vers grotesques paraissent plutôt appuyer l'explication que je soutiens.

²⁾ Cet emploi métaphorique n'a rien d'extraordinaire, et il est peut-être superflu, pour l'expliquer, de remonter, comme le veut F. Liebrecht, aux antiques conceptions mythologiques de procréations effectuées par l'action de cracher (voir GERVASIUS VON TILBURY, *Otia imperialia*, p. p. F. Liebrecht, p. 71, et F. LIEBRECHT, *Zur Volkskunde*. p. 304, 495).

³⁾ L. RIGAUD, *Dictionnaire d'argot moderne*. C. VILLATTE, *Parisismen*.

⁴⁾ GRUNDTVIG, *Gamle danske minder*, III, 207.

Ne guardent l'ore que tere les enclodet.

[Ils s'attendent à ce que la terre les enferme.]

(*Vie de St. Alexis*, str. 61.)

Ce dist li rois: Dame pour Deu merci!

Or voi je bien, correciés est Garins.

Sainte Marie! ou a il tant jent pris?

Je ne gart l'ore que je perde Pariz.

[Je m'attends à perdre Paris.]

(*Mort de Garin*, v. 4547—50.)

Je suis Ogiers, par Dieu de majesté,

Dont Charles doit faire sa volenté,

Qui pour mon pere m'a si cueilli en hé

Que ne gart l'eure que il m'ait encroé.

[Qu'il lui tarde de m'emprisonner.]

(*Enfances Ogier*, v. 1155—58.)

Je ne sui pas si aise com li poissons qui noe,

Près sui k'en autel point que pinchons ou aloe

K'espreviens fameilleus tient saisi en sa groe,

Car je ne garde l'eure que à dens ou à poe

Me tiengne ours ou lyons qui toute me desfroe.

(*Berte aus grans pies*, v. 858—862.)

Mere, le celer n'y est preuz,

Par foy, bienouldroye mourir:

Je ne gar l'eure que jesir

Doie d'enfant.

[Je prévois que je dois bientôt accoucher.]

(*Miracles de Notre Dame*, no. VI, v. 529—32.)

Le sens de *ne garder l'heure* résulte clairement de ces exemples. L'origine de la locution s'explique par l'ancienne signification du verbe *garder* (emprunté du germ. *wardon*, all. moderne *warten*) veiller, être sur ses gardes; comp.:

Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate.

(RACINE, *Andromaque*, acte III, sc. 1.)

Je ne quart l'ore que je perde Paris veut dire: je ne m'occupe pas de l'heure où je vais perdre Paris; et, comme expression d'une forte résignation: je ne cherche pas à éviter cette heure, je la vois tranquillement venir, je l'attends. Le vers de notre texte veut donc dire: nous sommes préparés à la visite du drapier, nous l'attendons tranquillement.

V. 504. — *Je happeray là une prune.*

Le sens de ce vers est: j'attraperai là un bon morceau. *Prune* s'employait au sens métaphorique d'aubaine, surtout bonne aubaine:

Le gallant tire à la bource,
 Qui estoit fourny de pecune;
 Du premier traict il vous desbource,
 Et luy dist: «Tenez ceste prune.»

(MONTAIGLON, *Recueil*, II, 133.)

Coquillard a inventé le nom *Maistre Mathieu de Hoche prune* pour désigner celui qui court après les bons morceaux (*Œuvres*, p. p. Charles d'Héricaut, II, 134).

Prune avait aussi le sens de mauvaise aubaine, spécialement coups, horions. Dans la *Farce du Munyer*, la femme dit en donnant un soufflet au meunier:

Empoignez

Ceste prune!

(JACOB, *Recueil de farces*, p. 239.)

De même, dans le *Mystère de la Passion* de Greban, Cerberus dit en battant Satan et Berich:

Encor aront ilz ceste prune.

(V. 10532.)

V. 510. —

Bongré m'âme.

P. Lacroix et Fournier mettent une virgule après *gré* et montrent par là qu'ils n'ont pas compris ce juron¹⁾; notre

¹⁾ Il revient au vers 1477, où Lacroix traduit: Grâce, par mon âme.

texte contient pourtant tous les éléments nécessaires pour en expliquer et la signification et l'origine.

Bon gré, qui paraît avoir dans notre vers la fonction d'une préposition, est en effet le régime d'un verbe sous-entendu, dont *m'âme* est le sujet. La construction primitive se rencontre au v. 584, où le drapier jure :

Mau gré en ait Saint Père.

Au v. 782, il substitue, par euphémisme, *bon gré* à *mau gré* :

Bon gré en ayt Dieu.

Comparez l'exemple suivant d'Eustache Deschamps :

Ha! sire; Dieux bon gré en ait!

(*Œuvres complètes*, IX, v. 3749.)

Dans ces jurons on pouvait éluder le verbe; de là les expressions *maugrébieu* (c. à d. mau gré en ait Dieu, v. 696), *bon gré saint George* (v. 587, 1069), *bon gré saint Pierre* (v. 671, 821), etc.

V. 532. — *Il ne fault point couvrir de chaume*

Icy, ne bailler ces brocards.

M. A. Jeanroy a récemment rapproché la locution obscure *couvrir de chaume* d'un vers du Mystère de Saint-Pons, où Satan dit aux autres démons :

Vous truffa vos? Non vos en chalho:

A mestre fol chapel de palho!

«Ce dernier vers, ajoute M. Jeanroy¹⁾, doit renfermer une allusion à un proverbe; on sait que le moyen âge, qui n'était point tendre pour les misères humaines, distinguait les fous par des insignes particuliers; de même qu'on attachait à leurs vêtements une massue, il pouvait être d'usage de les coiffer d'un chapeau de paille. Notre vers de Pathelin signifierait: il ne faut point se coiffer d'un chapeau de paille, c'est-à-dire faire le fou». Comme l'idée des deux expressions *couvrir de*

¹⁾ *Revue de philologie française*, VIII, 118.

chaume et *coiffer d'un chapeau de paille* ne paraît nullement être la même, ce qui ressort à l'évidence des textes, ce rapprochement ne nous avance guère.

Un critique de la *Romania* (XXVI, 149) explique *couvrir de chaume* par «chercher des échappatoires»; cette explication erronée repose sur un *lapsus*: on a, par mégarde, attribué la réplique de Guillemette au drapier.

Je crois que pour bien comprendre notre locution, il faut revenir, avec une petite modification, à l'explication de Génin. Il commente: «*Couvrir de chaume*, dissimuler, user de feinte. Cette métaphore se rapporte à l'usage de recouvrir de paille les meules de blé qui passent l'hiver dans les champs». M. Jeanroy objecte qu'en recouvrant les meules on les protège, on ne les dissimule pas, et il a parfaitement raison; pourtant, il me paraît évident que Génin est dans la bonne voie; seulement, le régime sous-entendu de *couvrir* n'est pas une meule de foin, mais le carreau d'une chambre. On sait qu'autrefois on avait la coutume de joncher de paille les carreaux, les parterres dallés pour se tenir chaudement¹⁾.

Dans notre vers, *couvrir de chaume* signifie évidemment tromper, mystifier, railler, et ce changement de signification s'explique facilement. Voici ce que dit Nicot du mot *joncheur*: «Est proprement celui qui sème par terre le jonc coupé, mais, par métaphore, il se prend pour un pallieur et dissimulateur parce que la jonchée tient à couvert les desfectuositez du pavé ou chemin auquel elle est esbandue». En effet, *joncheur* (au fém. *joncheresse*) s'employait souvent aux XV^e—XVI^e siècles au sens de trompeur; farceur; on disait de même *joncherie*, pour sornette, bourde, plaisanterie:

Ils ont leur scavoir appresté

A barat et à tricherie,

¹⁾ LE GRAND D'AUSSY, *Histoire de la vie privée des François*. Paris, 1782. Vol. III, 134.

Mais, quant Mort aura tout cité,
Ce ne sera pas joncherie.

(MONTAIGLON, *Recueil*, XII, 73.)

L'emploi métaphorique du verbe *joncher* est rare; je n'en connais qu'un seul exemple qui, du reste, est très peu clair. On lit dans Coquillart (II, 216):

Et me mist on en telle game,
Que la dame et la chamberière
Me jonchierent.

Joncher paraît ici avoir le sens de railler, mystifier; on accordera sans difficulté le même sens à l'expression synonyme *couvrir de chaume*.

V. 546. — *Le mal saint Mathelin,*
Sans le mien, au cueur vous tienne!

Le mal saint Mathelin est une périphrase euphémistique pour la folie. Le Roux remarque dans son *Dictionnaire comique*: «On appelle des tranchées de Saint Mathurin des accès de folie; à cause, qu'on a coutume d'invoquer Saint Mathurin pour la guérison des fous. De là est aussi venu qu'on appelle par dérision *Mathurin*, un homme qu'on veut taxer de folie.» On disait aussi *mathelineux* pour fou. Comp. les passages suivants:

L'ung et l'autre fort vous moleste;
Mais c'est d'une aultre maladie.

.....

Est-ce point de saint Mathelin
Ou de quelque autre mal de saint?

(*Ancien théâtre français*, II, 415.)

Que diantre dittes-vous? Ha! je pense, Almerin,
Que vous estes troublé du mal saint Mathurin.

(*ib.*, VIII, p. 260.)

Par nostre dame de Monfort
Tu est matelineux ou yvre.

(*ib.*, II, 375.)

Or par l'ordre des mathelins
Telle jeunesse n'est pas folle.

(VILLON, *Grand Testament*, str. 117.)

Mon fils est fou, mon cousin; le pauvre enfant doit une
belle chandelle à saint Mathurin.

(CYRANO DE BERGERAC, *Le pédant joué*, acte I, sc. 6).

La légende attribue à notre saint, qu'on fête le 9 novembre,
la guérison miraculeuse de la fille de l'empereur Maximien at-
teinte de folie démoniaque. Voici ce qu'en raconte *La Vie de*
Saint Mathurin de Larchant hystoriée:

En ce temps vint grant maladie
A Romme et grant epydimie
Et gens tous plains d'infection,
De toute malediction,
Borgnes, bossus et contrefaitz,
Aveugles et meseaulx parfaitz,
Fièvres, langueurs, de maulx chargez,
Plains de Dyables, tous enragés:
Mesmes la fille à l'Empereur
Maximien, persecuteur
Des Crestiens, fut tourmentée
Du Dyable et fut persecutée,
Devint folle et demoniacle.
Le Dyable fist son habitacle
En son corps pour la tourmenter;
On le cuyda bien hors bouter
Par force d'un enchantement,
Mais le Dyable dist haultement
Par contrainte que de ce corpz
Jamais ne sortiroit dehors,
Tant que ung nommé Mathurin
Iroit le chasser en la fin
Et que par luy il s'en yroit
Et tout le peuple gueriroit.

(ROTSCHILD et MONTAIGLON, *Recueil*, XII, 374—75.)

On a supposé que *Saint Mathelin* serait devenu le patron des fous à cause d'une influence du mot italien *matto* (fou). Cette opinion, que j'ai vaguement soutenue moi-même dans *Mélusine* (IV, p. 506), me paraît maintenant erronée : rien ne prouve que le culte du saint vienne d'Italie, et comment supposer que le mot italien *matto* a été assez connu et répandu en France pour pouvoir être mis en rapport avec *Mathelin* et le désigner comme le patron des *matti*? Du reste, la Vie citée ci-dessus montre suffisamment qu'on n'a pas besoin d'avoir recours à une étymologie populaire pour expliquer le culte spécial de St. Mathelin.

V. 600. — *C'estes vous, par ma verité,
Vous mesme! En sanglante estraine!*

P. Lacroix, qui met comme les autres éditeurs, une virgule après *vous-même*, n'a pas compris ce vers; il l'explique par: «c'est vous-même qui êtes en mauvaise passe», ce qui ne donne aucun sens. Guillemette vient de dire au drapier: «Vous parlez trop haut», et celui-ci lui répond furieusement: «Mais, c'est vous qui parlez trop haut, sapristi!»

Sanglante estraine est une imprécation très commune (comp. v. 1451); elle signifie mauvaise chance ou malheur, puis diantre, peste, au diable (comp. *bonne estraine* v. 1215). On jurait aussi par *male estraine* ou *pute estraine*.

L'adjectif *sanglant* s'employait dans beaucoup de locutions, surtout des termes de mépris et des malédictions, comme une sorte d'élément renforçant, et il a fini par avoir à peu près le sens de maudit; on trouve dans notre texte, outre *sanglante estraine*, *sanglante botte chavate* (v. 947), *sanglant paillard* (v. 948), *par la sanglante gorge* (v. 1272), *sanglante fièvre* (v. 1303). Ajoutons encore les exemples suivants :

Sanglant bougre d'un vieil thoreau.
(FOURNIER, *Théâtre français avant la Renaissance*, p. 128.)

On fera ton sanglant gibet
 Qui te puisse rompre le col.

(ib. p. 331.)

Tu ne peulx aider ne nuire
 Pas d'un senglant estronc de chien.

(Anc. théâtre français, II, 419.)

Et qu'est ce ci? sanglante terre!

(Miracles de Notre Dame, n° XI, 180.)

En sanglante heure nous fault il
 Porter sur noz colz tel ostil.

(ib. n° XIV, 459.)

L'auteur du *Mesnagier de Paris* (composé vers la fin du XIV^e siècle) défend sévèrement toutes ces expressions. Voici ce qu'il dit: «Defendez à vos serviteurs et servantes de laide-ment jurer et de dire paroles qui sentent villenies, ne paroles deshonestes, ne gouliardeuses, comme aucunes mescheans ou mal endoctrinees qui maudient de *males sanglantes fievres, de male sanglante sepmaine, de male sanglante journée*. Il semble qu'elles sachent bien qu'est *sanglante journée, sanglante sepmaine*, et non font elles, ne doivent savoir qu'est sanglante chose, car preudes femmes ne le scevent point, car elles sont toutes abominables de veoir seulement le sang d'un aignel ou d'un pigeon quant on le tue devant elles» (II, 59). On peut citer quelques pendants curieux de la même fonction méthaphorique de *sanglant*, dans d'autres langues.

En vieil italien, *sanguinente* servait comme terme injurieux. Dans un intéressant article de M. S. BONGI, intitulé *Ingiurie, impropri, contumelie ecc.; saggio di lingua parlata del trecento cavato dai libri criminali di Lucca*¹⁾, je note les expressions suivantes: *Traytore sanguinente* (p. 80); *soso asino sanguinente* (p. 82); *ladro sanguinente* (p. 84); *ribaldo sanguinente* (p. 92, 118); *asino sanguinente* (p. 100).

¹⁾ *Il Propugnatore*. Nuova serie. Vol. III. Parte I. Bologna, 1890. P. 75—134.

Rappelons aussi l'anglais moderne, où l'adjectif *bloody* s'emploie, surtout dans le parler populaire, comme «a vague epithet expressing anger, resentment, detestation» (Murray), ou tout simplement comme terme de renforcement: *A bloody fool, a bloody rascal, not a bloody one*. L'emploi adverbial que nous trouvons dans *bloody drunk, bloody angry, a bloody fine girl*, est de nos jours regardé comme très grossier; Murray remarque: «Now constantly in the mouths of the lowest classes, but by respectable people considered 'a horrid word', on a par with obscene or profane language and usually printed in the newspapers (in police reports, etc.) 'b—y'.» Pour d'autres détails, voir le *New english Dictionary* de MURRAY, et STOFFEL, *Studies in English*, p. 210—212.

V. 606. — *Un peu d'eau rose.*

L'eau rose était un parfum très goûté autrefois. Voici ce qu'en dit Le Grand d'Aussy¹): «L'eau-rose s'employait non-seulement dans les sauces, mais encore dans les ragoûts et certains desserts. Les cerneaux, par exemple, se mangeaient à l'eau-rose. Chez les Souverains et les Grands-Seigneurs, c'était avec de l'eau-rose qu'on se lavait les mains avant et après le repas. Enfin Arnaud de Villeneuve blâmant les assaisonnemens trop multipliés qu'on employait de son temps (XIII^e siècle), conseille de manger les oiseaux rôtis, avec un peu de vin, du sel et de l'eau-rose.»

L'eau rose était aussi employée à ranimer les forces des malades, à faire revenir les évanouis. Lorsque les amoureux ou amoureuses tombaient en pâmoison, ce qui arrivait souvent, on se servait d'eau rose pour les faire revenir à la vie. Dans *l'Amant rendu cordelier à l'Observance d'amours*, les spectateurs, hommes et femmes, voyant le pauvre amoureux tout nu, prêt à revêtir l'habit monastique, s'évanouissent,

¹) *Histoire de la vie privée des François*. Paris, 1782. Vol. II, p. 221—222.

Et tant que, pour les resveiller,
Il convint trois sextiers d'eau roze.

(Édit. Montaignon, p. 57.)

Dans le *Debat du Resveillé qui dort*, encore inédit, un amoureux pâmé est rappelé à lui au moyen d'eau rose :

Et quant la dame qui l'avoit
Toute nuytie ouy complaindre,
De sa treille, en ce point le voit
Pasmer de deul, pallir et taindre,
De l'eaue rose ala attaindre,
Et puis après, sans arrester,
Prist la chandelle sans estaindre,
Et puis le vint reconforter.

Et par plusieurs fois el l'appelle
En bas, a bouche demy close,
Maiz il ne se meut pour la belle
Neant plus que une morte chose.
Quant voit ce, de ceste eaue rose
Qu'elle avoit en une fiolle
Son beau visage luy arose ;
Adont luy revint la parolle.

(*Œuvres poétiques de GUILLAUME ALEXIS* p. p. A. Piaget
& É. Picot, I, p. 118—119.)

Rappelons encore un passage de Rabelais: Après le terrible plaidoyer des seigneurs de Baisecul et de Humevesne et la sentence de Pantagruel, «les conseillers et docteurs qui là assistoient demourerent en extase evanouys bien trois heures . . . et y feussent encores, sinon que on appourta force vinaigre et eaue rose pour leur faire revenir le sens et entendement accoustumé; dont Dieu soit loué par tout!» (Livre II, chap. 13).

Enfin, on mettait aussi de l'eau rose dans l'eau à laver :

La belle eau roze à laver les mains.

(COQUILLART, *Œuvres*, p. p. Ch. d'Héricault, II, 273.)

Dans un petit poème moralisé sur les propriétés de la *dragoncia* on lit :

A l'oïe est de grant valeur,
Et la racine mise en pourre
Sient a visage lait secourre.
Se destrempée est d'yaue rose
Vermeille fait face com rose,
Couleur li donne et embelit :
Net, cler le fait, veoir est delit.

(*Romania*, XIV, 469.)

V. 609. — *Frottez moi la plante.*

C'était la coutume de frotter la plante des pieds aux malades à la dernière extrémité. Montaigne dit dans ses *Essais* : « Est-ce pas de quoy ressusciter de despit : qui m'aura craché au nez, pendant que j'estois, me vienne frotter les piedz quand je commence à n'estre plus » (Livre II, chap. 35).

V. 630. — *Baille luy une estole.*

L'estole était le symbole de l'obéissance ; comme il ressort, p. ex., du passage suivant, où est décrit le sacre d'un évêque par le pape : « Et puis après li mist on le phanon ou braz senestre, qui senefie astinence ; car li braz senestres qui est liez doit retenir, et li braz destres qui est desliez doit donner. Et puis après prist l'estole, et li mist on parmi le col, qui senefie obediencie » ¹⁾.

Ayant le don d'imposer obéissance aux mauvais esprits et de chasser le démon ²⁾, elle joue un grand rôle dans les exorcismes ; on la plaçait sur la tête des possédés, ou on la leur passait autour du cou :

¹⁾ *Récits d'un ménestrel de Reims*, p. p. Natalis de Wailly. Paris, 1876
P. 93—94.

²⁾ Comp. *Mélusine*, IX, p. 7.

Mais où sont ly saintz apostoles,
 D'aulbes vestuz, d'amys coeffez,
 Qui sont ceincts de saintes estoles,
 Dont par le col prent ly mauffez,
 De maltalent tout eschauffez?

(VILLON, p. 36.)

Rappelons aussi l'histoire de St. Romain, archevêque de Rouen, relatée par E. Pasquier: «Vous entendrez doncques s'il vous plaist que les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise de Rouen tiennent pour histoire très-veritable, qu'ils ont apprise de main en main, de tout temps immemorial, que sous le regne de Clotaire II il y eut vn Dragon du depuis appellé *Gargouille*, qui faisoit vne infinité de maux és enuirs de la ville, aux hommes, femmes, petits enfans, ne pardonnant pas mesmes aux vaisseaux & nauires qui estoient sur la riuiere de Seine, lesquels il bouleuersoit: Que Saint Romain lors Archeuesque de Rouen meü d'vne charité tres-ardente, se mit en prières & oraisons, & armé d'vn surplis & estole, mais beaucoup plus de foy & assurance qu'il auoit en Dieu, ne douta de s'acheminer en la cauerne ou cette hideuse beste faisoit son repaire: Qu'en ce grand & mysterieux exploit, auant que partir, il se fit deliurer par la Iustice, vn prisonnier condamné à mort, comme il estoit sur le point d'estre enuoyé au gibet: Que là il dompta cette beste indomptable, luy mit son estole au col, & la bataille [l. baille?] à mener au prisonnier. A quoy elle deuenüe douce, comme vn agneau, obeït, iusques à ce que menée en l'esse dans la ville, elle fut arse & bruslée deuant tout le peuple»¹⁾.

V. 656. —

.... *Et mon orine*

Vous dit elle point que je meure?

Dans l'*Epistre dedicatoire* de son quatrième livre au cardinal Odet de Châtillon, Rabelais se souvient de ce passage

¹⁾ *Recherches de la France*. Livre IX, chap. 42.

qui a dû l'amuser beaucoup: «A ung aultre voulant entendre l'estat de sa maladie, et l'interrogeant à la mode du noble Pathelin: «Et mon urine vous dit-elle pas que je meure? . . .

Les médecins d'autrefois. attachaient une très grande importance à l'état de l'urine, et son examen jouait un rôle dominant dans la science médicale du moyen âge. Dans le fabliau du *Vilain mire*, où l'on retrouve l'idée du *Médecin malgré lui*, la femme du vilain dit aux envoyés du roi à la recherche d'un habile homme :

Vous n'irez
Pas si loing comme vous pensez,
Quar mon mari est, je vous di,
Bons mires, je le vous afi;
Certes il set plus de mecines
Et de vrais jugemens d'orines
Que onques ne sot Ypocras.

(MONTAIGLON et RAYNAUD, *Recueil général
des fabliaux*, III, 161.)

Comparer encore les passages suivants :

Jeunesse, au mond(e) n'a medecine,
Ne en herbe ne en racine,
Qui contre Mort puisse valloir;
Puisque la mort mectra son signe
Es poulx de l'omme et l'orine,
Nul resconfort n'y peut avoir.

(MONTAIGLON, *Recueil*, III, 92.)

Et moy, qui suis docteur en medecine,
Je souhaite, pour mieulx faire mon cas,
Avoir tousjours l'urinal et l'urine
Entre mes mains, pour serrer les ducatz.

(*ib.* I, 308.)

Si tu es appelé pour aller visiter
Un malade, il te fault, pour mieulx le contenter

Et pour mieux arracher profit de son dommage,
Ayant veu son urine, ordonner un potage.

(*ib.*, X, 107.)

Citons enfin l'ancien proverbe « Médecine fait honneur à urine » (LE ROUX DE LINCY, *Le livre des proverbes*, I, 268.)

On avait même formé le verbe *oriner* pour dire traiter par l'inspection des urines. Dans sa *Bible*, Guiot de Provins ridiculise les médecins qui ont cette spécialité :

Qui les orroit qant il orinent
Com il mentent, com il devinent,
Com il jugent lo pasceret
Par moz qui ne sont mie net.

(C. BARTSCH, *Chrestomathie de l'ancien français*, 3^e éd., p. 245.)

Au temps de la Renaissance, Henri Estienne s'est moqué de cette inspection des urines : « Les autres, craignans de perdre leur réputation, ordonnent incontinent qu'ils ont regardé un'urine, sans demander dequoy le patient ou la patiente se plaign : combienque plusieurs bons médecins confessent qu'on ne se doit guères asseurer sur les indices que donnent les urines, mais seulement s'en aider en les ajoustant aux autres. Que si les sçavans ne voyent guère clair aux urines, par leur confession mesme, que pensons-nous qu'y voyent les ignorans. Il est à présumer qu'ils n'y voyent du tout goutte : et toutefois sont ceux-là qui après avoir jetté les yeux sur un'urine, mettront incontinent la main à la plume pour ordonner : sans s'enquérir des choses qui les peuvent conduire à la congnoissance de la maladie. Pour le moins devoit bien confesser de n'y voir goutte, ou d'avoir mal chaussé ses lunettes ; un certain médecin, auquel ayant esté porté l'urine d'un homme et luy ayant esté dict qu'ell'estoit d'une femme qui se doutoit d'estre grosse, repondit qu'il congnoissoit bien à l'urine qu'elle l'estoit, et qu'elle s'en devoit tenir toute assurée »¹⁾.

Malgré les attaques réitérées, les *médecins aux urines*

¹⁾ *Apologie pour Hérodote*, p. p. Ristelhuber, I, p. 317—318.

jouissent d'une grande réputation jusque dans le XVIII^e siècle; en 1748 V. Kräutermann publie la quatrième édition de son *Urin-Artzt*¹⁾, livre qui regorge d'absurdités, les unes plus surprenantes que les autres. On comprend que Voltaire ait déchargé sa bile sur ces empiriques impudents; voici ce qu'il écrit dans une lettre du 3 janvier 1774: «La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et le tempérament par des urines est la honte de la médecine et de la raison».

L'ancienne spécialité des médecins a, dans divers pays, provoqué des sobriquets assez malsonnants. On les appelle en vieux danois *kikkepis*²⁾, en moyen-bas-allemand *pis-besiender*, et en haut-allemand *harnprophet*. Le médecin «inspector urinæ» a été représenté plusieurs fois par le peintre hollandais Gérard Dow.

V. 746. — *En un très ord vilain broustier,
Onc lard es pois n'escheut si bien.*

Je comprends: Jamais lard aux pois n'est descendu si vite dans un sale et vilain mareyeur (que ma ruse dans le drapier); le drapier a encore mieux apprécié mes mensonges qu'un mareyeur n'apprécie du lard (d'ordinaire il doit se nourrir de poisson). Mais, je ne m'en fais pas de scrupules, il ne donnait jamais rien, le dimanche, aux pauvres.

Broustier, ou mieux *broutier*, est probablement pour *brouettier*. On lit dans Du Cange: *Broutier*, qui pisces marinos exportat, vulgo *chasse-marée*. *Broutare*, vehiculo broeta dicto, transvehere; gall. *brouetter*. *Broutarius* qui ejusmodi vehiculo transfert; gall. *brouettier*.

¹⁾ VALENTINI KRÄUTERMANN'S *curieuser und vernunfftiger Urin-Artzt, Welcher eines Theils lehret und zeigt, Wie man aus dem Urin nicht allein die meisten und vornehmsten Kranckheiten des menschlichen Leibes nach gewissen Kunst-Regeln der Medicin gründlich erkennen, sondern auch, wie ein vernünfftiges Judicium davon zu fällen sey.* Vierte Auflage. Arnstadt, 1748.

²⁾ KALKAR, *Ordbog til det ældre danske sprog*, II, 502.

Broutier a beaucoup embarrassé les éditeurs; on trouve dans les vieilles éditions *bronstier*, *brutier*, *brustier*, et même *bruitier* qu'on explique par «oiseau de proie vivant de vermine». P. Lacroix qui adopte *bronstier*, observe «qu'il signifie tout simplement *brouet*, potage, où le lard aux pois est mieux à sa place que dans le chasse-marée de maître Génin!» Cette explication est adoptée par Éd. Fournier. Génin seul a bien compris le passage.

V. 785. — *Il n'a si dolente en la feste.*

C'est une expression toute faite; nous la retrouvons par exemple dans *Les Faintes du monde*:

Tel fait chière d'omme joyeux
Qu'il n'a plus dolent en la feste.

(*Euvres poétiques* de G. ALEXIS, I, p. 102.)

V. 825. — *Par ceste pecheresse lasse.*

P. Lacroix se demande: «Est-ce la Madeleine ou sainte Marie l'Égyptienne que désigne cette qualification? «... Lacroix fait évidemment fausse route; le vers veut dire: «Aussi vrai que je suis, hélas! une pécheresse. Le pronom démonstratif *cest*, *ceste* se rapporte, comme souvent dans la vieille langue, à la personne qui parle; comp. la locution *par ceste ame* (v. 240, 792, 982, 1046) = par mon âme, et les vers suivants du XII^e siècle:

... «Que fait que ne se tue
Cist las qui joie s'est tolue?
Que faz je, las, qui ne m'oci?
Coment puis je demorer ci?»

(*Chevalier au lion*, p. p. W. Förster, v. 3531—34.)

V. 944. — *Vualx te Deu! couille de Lorraine.*

Comment comprendre la première moitié du vers? Il y a là probablement un juron qui doit signifier 'Dieu te confonde'

ou quelque chose de pareil, mais l'explication du premier mot m'échappe.

Quant à *couille de Lorraine*, c'est une locution toute faite, une exclamation injurieuse à l'adresse des Lorrains et appartenant à leur blason populaire. Dans le vieux *Dict des pays* on lit :

Les grans chouars en Allemagne
 Et grosses couilles en Lorraine
 Les grans vanteurs en Picardie
 Et bons buveurs en Normandie.

(MONTAIGLON, *Recueil*, V, 111.)

Rabelais en parle aussi dans son chapitre de l'origine et antiquité du grand Pantagruel : « D'autres croissoient en matieres de couilles, si enormement que les trois emplissoient bien un muy. D'iceux sont descendues les couilles de Lorraine, lesquelles jamais n'habitent en braguette, elles tombent au fond des chausses » (Livre II, chap. 1).

V. 955. — *Dy, viens tu niant de Picardie?*

Génin s'est trompé sur le sens de ce vers. Voici son explication, que Fournier a reproduite textuellement : « Il faut faire attention que Patelin vient d'appeler le drapier *couille de Lorraine*; en conséquence, il lui parle le langage du pays : à *ty*, — *nient*, — *stan grain de poire*. Et comme le pauvre Guillaume entend tout cela avec l'air hébété d'un homme qui n'y comprend goutte, l'autre lui demande : Arrives-tu de Picardie, que tu as l'air si ébaubi quand je te parle lorrain? — Alors il passe au latin, pour se rendre plus clair ». Patelin ne demande pas sérieusement au drapier, si, par hasard, il serait picard, puisqu'il ne comprend pas le lorrain. Une telle question de la part de Patelin serait assez surprenante. Le vers est tout bonnement une injure cruelle à l'adresse du pauvre drapier qui reste ahuri devant le délire de Patelin; celui-ci, s'amusant divinement de l'attitude de sa victime, lui crie à la

figure: Comme tu as l'air idiot! Mais il ne le dit pas tout rondement; il se sert, comme souvent, de mots couverts.

Venir de Picardie veut dire venir du pays des imbéciles, être originaire de la paroisse de Nigaudaie. Cette signification me paraît ressortir clairement d'un passage de la *Présentation des joyaux*, où le Sot, en entrant, dit au public:

Je viens tout droit de Picardie.

(*Nouveau recueil de farces* p. p É. PICOT & CHR. NYROP, p. 181.)

Picard était souvent pris au sens de bonhomme, nigaud. On lit dans le *Dictionnaire* de Trévoux: «On dit un bon Picard pour dire un homme droit, tout rond, qui n'entend point finesse. Homo rectus et simplex». La naïveté des Picards est ridiculisée dans le dialogue suivant: Picard, ta maison brûle! — Fuche! j'ai l'clef dins m'poke¹). Comp. encore les citations suivantes:

Vous n'êtes pas trop nigaud pour un Picard.

(DANCOURT, *les Curieux de Compiègne*.)

Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre;

Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre.

(RACINE, *les Plaideurs*, acte I, sc. 1.)

V. 997. — *Dieux! qu'il a dessoubz son hëaulme
De menues conclusions!*

Avoir de menues conclusions sous son heaume veut dire avoir peu d'intelligence sous son casque, son bonnet. L'emploi métaphorique de *heaume* se trouve aussi dans les locutions *emplir son heaume*, *coiffer son heaume*, qui s'employaient au sens de boire ou s'enivrer:

Biaux seigneurs, ne me mentez mie:

Trenche bien messire Guillaume?

Je croy qu'il ait empli son heaume

De vin vermeil.

(*Mir. de Notre Dame*, n° III, v. 734 ss.)

¹) LE ROUX DE LINCY, *Livre des proverbes*, I, p. 383.

Je suis allé à la maison
 De vostre Alix, où l'ay trouvée
 Dès l'heure assez bien abreuvée:
 Car j'ai bien cogneu au respondre
 Que, de crainte de se morfondre,
 Elle avoit coiffé son heaume.

(JODELLE, *L'Eugène*, III, sc. 1.)

V. 1010. — *Or suis je le roy des meschants.*

Meschant, pour *mescheant* (de *mescheoir*) signifie primitivement: qui a la chance contraire, mal chanceux, malheureux (comp. au vers 677, *meschance*, malheur). P. Lacroix a mis dans son édition *marchans*, et Éd. Fournier l'a fidèlement suivi. Il n'y a aucune raison de changer le texte. La traduction latine de Connibert donne: *Sim ego miser Rex omnium infelicium.*

V. 1115. — *Si vous voudroye bien prier*
(Pour du mien, j'ay assez finance)
Que nous deux luy baillons l'avance.

La locution *bailler l'avance* qui signifie donner le change à quelqu'un, le renvoyer¹⁾, revient au vers 1553:

Ce qui luy a baillé l'advance,
 C'est que tu t'es tenu de rire.

En voici un autre exemple:

Y avoit il nulz compromis
 Entre vous deux et alliance
 Ou s'elle avoit autres amys
 Qui vous aient fait bailler l'avance.

(*L'amant rendu cordelier*, v. 237—240.)

Quelle est l'origine de cette locution? Est-ce un terme d'escrime, ou la métaphore est-elle tirée du jeu de paume?

¹⁾ Lacroix se trompe complètement en expliquant *bailler l'avance* par offrir un arrangement, proposer une transaction.

C'est sans doute à ce dernier cercle d'idées qu'appartient la locution presque synonyme *bailler bont et volée*:

Il y a des yeux d'autre façon

.....

Doux yeux qui donnent et retiennent

Et sy baillent bont et volée.

(*L'amant rendu cordelier*, v. 1505 ss.)

V. 1129. — *Tant mieulx vault, et plustost l'empire.*

Il faut comprendre: Plus sa cause est bonne, plus vite je la rends mauvaise. Connibert traduit: *Quanto magis causa est bona, Tanto ocyus faxo malam.*

V. 1173. — ... *Ha! feray je, il est nice.*

Nice veut dire nigaud, niais; comp. le dérivé *niceté* (v. 829). Il vient du lat. *nescius* (esp. *neocio*; ital. *nescio*; prov. *nesci*). Le diminutif *nicette* s'employait comme nom propre. A. de Montaignon remarque: «Le nom de Nicette se donnoit encore volontiers aux niaisés dans les opéras comiques de la première moitié de ce siècle» (*Recueil de poésies*, etc., IX, 98). Les nices habitaient, selon une charmante fantaisie de Rustebuef, la ville de *Nicerolles* et avaient pour patron *saint Nissard*:

J'entrai en Nicerolles; sachiez veraïement

Li évesques est nices qui tient le chasement.

Il aiment miex les nices et lor contenment

Que il ne font les autres qui le font sagement.

L'ordre de Niceroles est partout espendue:

J'ai moult bien la parole saint Nissart entendue.

Nous avons moult bon ordre, meillor ne fut veue;

Quar quiconques i entre, saint Nissars li aïue.

(*Œuvres complètes de RUTEBEUF*, p. p. A. Jubinal,
Paris, 1875, Vol. III, 353.)

V. 1213. — *J'auray de luy, s'il chet en coche,
Ung escu ou deux, pour ma paine.*

Cheoir en coche veut évidemment dire: avoir de la chance, réussir; mais comment expliquer l'origine de cette locution, et quel sens attribuer ici au mot *coche*? P. Lacroix donne l'explication suivante: arriver à son but, comme un voyageur qui se rencontre justement à l'heure du départ d'un coche. Je doute que le bibliophile Jacob trouve beaucoup qui partagent son opinion. Voici ma propre explication, que je ne propose du reste que sous toute réserve.

Dans *cheoir en coche* nous avons probablement un emploi métaphorique du mot obscur *coche* (ital. *cocca*), entaille. On disait au moyen âge *mettre un carrel en coche*, pour l'appliquer sur la corde de l'arc en l'ajustant dans la coche: Si mist un carrel en coche; et trait droit au roi, et le fiert (*Récits d'un ménestrel de Reims*, § 131). Et mistrent maintenant les carriaus en coche (JOINVILLE, *Chronique*, § 377). Cette tournure très générale s'employait aussi au figuré; on disait *mettre des mots en coche*, préparer des railleries pour les décocher:

Le quel a mis mains motz en coche
Et mainte parolle glosée.

(COQUILLART, *Œuvres*, II, 100.)

Eh bien, *cheoir en coche* pourrait se rapporter au même ordre d'idées; une flèche qui «chet en coche» est bien ajustée, et une affaire bien préparée et qui réussit (comp. en danois *komme i den rette skure*)¹⁾.

¹⁾ On pourrait peut-être expliquer d'une manière pareille le vers contesté du *Chevalier au lion*: *Or est Haine mout en coche* (v. 6041). La flèche «en coche» est où elle doit être, est à sa place; et, quand on dit au figuré que la Haine est «en coche», cela signifie probablement à peu près la même chose: qu'elle est à sa place, et que, par là, elle est à son aise et peut se remuer librement.

V. 1345. — *Il n'y a ne rime ne raison.*

Litré¹⁾ a proposé de corriger *n'y a* en *n'a*, Cette correction est superflue, *n'y a* comptant souvent dans la poésie de ce temps-là pour une syllabe²⁾.

V. 1350. — *Il brouille de drap, et babille,
Puis de brebis, au coup la quille.*

La locution *au coup la quille* a été employée aussi par Coquillard dans son *Playdoyer entre la simple et la rusée*:

Estes vous bien? Oil, nenny,
Il respondoit au coup la quille.

(COQUILLARD, p. p. Ch. d'Héricault, II, 56.)

L'éditeur explique: «Selon que le coup lancé sur la quille tombait, c'est-à-dire suivant l'occurrence, selon qu'il se trouvait bien ou mal». Cette explication est aussi erronée que celle que donne Fournier: «A tort et à travers, comme une boule dans un jeu de quilles, renversant à droite et à gauche». Génin seul a bien compris notre locution qui exprime deux faits se suivant sans aucun intervalle: *au coup la quille* (sous-entendu *tombe* ou *est à bas*); il faut donc traduire: séance tenante, de suite, coup sur coup. Cette explication est aussi justifiée par un exemple qu'a trouvé Génin dans le poème à la louange de la dame de Beaujeu (1489):

C'est dommage qu'elle fust fille:
Elle eust conquis, au coup la quille,
Autant que le roi Alexandre!

Rappelons enfin une ballade d'Eustache Deschamps sur le jeu de quilles, laquelle a pour refrain:

En disant: A ce coup, la quille.

(*Œuvres complètes*, V, 353.)

¹⁾ *Histoire de la langue française*, II, 42.

²⁾ Pour l'explication de ce phénomène, voir ma *Grammaire historique*, I, § 288.

Additions.

P. 338. — A propos du v. 323 M. E. Philipot m'écrit :
« Je crois qu'on pourrait rapprocher les vers suivants de Molière :

Mais quel est l'état où la guerre l'a mis ?

Que dit-il ? que fait-il ? Contente un peu mon âme !

(*Amphitryon*, I, sc. 1.)

Sans doute, la réponse de Sosie :

Il dit moins qu'il ne fait, Madame,

Et fait trembler les ennemis,

semblerait indiquer que le verbe *faire* a dans la demande son sens ordinaire. Mais cela ne prouve rien, car Sosie, qui est facétieux, joue précisément sur le sens du verbe *faire*.»

P. 340. — Dans son essai sur le patois d'Alençon, M. Henri Viez remarque : Pampelune, lieu imaginaire. Un curieux demande-t-il où se trouve quelqu'un, on lui répond : *Il est à Pamp'lune, vingt-cinq lieues au d'ssus d'la lune* (voir *Revue de philologie française*, VII, 213).

P. 341. — M. E. Philipot me signale les expressions populaires *être bien luné* et *être mal luné*.

P. 342. — Sur le rapport entre *St. Acaire* et *acariâtre*, voir quelques remarques de G. Paris dans *Romania*, X, 302.

P. 350. — Comp. la citation suivante de Henri Estienne : « Une si grande folie meriteret bien qu'on me menast à S. Maturin » (*Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, p. p. Ristelhuber, II, 53).